

FRONT COMMUN SYNDICAL

Aux Président.e.s des Commissions paritaires

332, 319.02 et 329.02

Aux fédérations patronales

Madame, Monsieur,

Concerne : dépôt d'un préavis de grève couvrant le Non Marchand CFWB

Par la présente, le Front Commun Syndical dépose un préavis de grève prenant cours ce jour et couvrant toutes les actions, arrêts de travail et grèves organisés à partir du 27 octobre 2020, dans les institutions, associations, établissements dépendant de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Le Front Commun dénonce avec vigueur l'absence quasi-totale de prise en compte du personnel du secteur Non Marchand par le gouvernement Jeholet dans les orientations prises lors du conclave budgétaire. Il regrette amèrement aussi le refus de concertation et le mépris révélé par des pratiques de communication directe inexistante, de non-réponse aux courriers, de non-reconnaissance de la place prise par ces professionnels dans la gestion de la crise.

Les budgets affectés à une soi-disant réponse à nos demandes jugées pourtant légitimes avant l'été correspondent à peine, par ETP, à 10% de l'ampleur des mesures budgétaires prises au Fédéral, en Flandre ou en Wallonie. Ce personnel n'est pas et ne redeviendra pas un personnel de seconde zone.

C'est pour répondre à ce défi que le Front Commun dépose ce jour le présent préavis. En espérant que vous comprendrez le sens de la démarche et que vous la soutiendrez, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération.

Pour le Front Commun Syndical

Pour la CNE

Stéphanie Paermentier

Yves Hellendorff



Pour le Setca

Nathalie Lionnet



Pour la CGSLB

Eric Dubois

